



The UIA Institute for the Rule of Law

---

## DÉCLARATION

Paris, 28 novembre 2024

### Cameroun

#### **L'UIA-IROL condamne fermement l'agression de Me Richard Tamfu, victime de violences commises alors qu'il exerçait la profession d'avocat**

**L'UIA-IROL dénonce l'agression inacceptable dont a été victime Me Richard Tamfu, avocat au Barreau du Cameroun, le 27 novembre 2024 à Douala, alors qu'il exerçait ses fonctions en assistant un client. Cet incident constitue une atteinte grave à la profession d'avocat et aux droits fondamentaux, et l'UIA-IROL tient à exprimer sa pleine solidarité avec Me Tamfu ainsi qu'avec l'ensemble de la profession.**

Selon les informations portées à l'attention de l'UIA-IROL par le Comité national camerounais de l'UIA, l'agression s'est produite lorsque Me Tamfu a contesté l'arrestation de l'un de ses clients, convoqué au Groupement de gendarmerie de Bonanjo. En dénonçant une arrestation qu'il jugeait illégale en l'absence de mandat régulier, Me Tamfu a été violemment agressé par des gendarmes, en présence de témoins. Ces actes de violence, perpétrés dans le cadre de l'exercice légitime de ses fonctions, sont intolérables.

**L'UIA-IROL condamne avec la plus grande fermeté cette agression, qui viole les garanties procédurales et les droits fondamentaux. Il exprime sa solidarité indéfectible avec Me Tamfu et réaffirme son soutien à l'ensemble de la profession d'avocat au Cameroun.**

Cette attaque soulève des questions importantes sur le respect des droits fondamentaux et des garanties procédurales, notamment le droit des avocats d'exercer leurs fonctions sans crainte, harcèlement ou ingérence.

L'UIA-IROL est d'autant plus inquiet que les agressions, les ingérences et les actes d'intimidation à l'encontre des avocats par des forces de sécurité sembleraient être devenus une pratique de plus en plus courante au Cameroun. Ainsi, l'UIA-IROL apporte son soutien à la position prise par le Barreau du Cameroun dans son communiqué publié le 28 novembre.

L'Institut rappelle que les avocats jouent un rôle essentiel dans la protection des droits et libertés fondamentaux des justiciables et dans la préservation de l'État de droit. Conformément aux Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau<sup>1</sup> et aux Directives africaines sur le droit à un procès équitable et à l'assistance judiciaire en Afrique<sup>2</sup>, il incombe aux autorités camerounaises de garantir l'exercice libre et sécurisé de la profession d'avocat, dans le strict respect des garanties d'un procès équitable.

---

<sup>1</sup> [Principes de base relatifs au rôle du barreau](#), adoptés par le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui s'est tenu à La Havane (Cuba) du 27 août au 7 septembre 1990 ; notamment Principe 16 et 17.

<sup>2</sup> [Directrices et principes sur le droit à un procès équitable et à l'assistance judiciaire en Afrique](#), adoptés en 2003 par la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; en particulier I.2.

L'UIA-IROL appelle les autorités camerounaises à mener sans délai une enquête approfondie et impartiale sur ce grave incident, à veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes, et à réaffirmer leur engagement envers l'État de droit. Une telle démarche est effectivement essentielle pour assurer la sécurité des avocats et le respect des droits fondamentaux au Cameroun.

**L'UIA-IROL se tiendra au côté de l'Ordre des avocats du Cameroun, et suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation.**

---

#### **En savoir plus sur l'UIA-IROL**

*L'UIA-IROL (Institut pour l'État de droit de l'Union Internationale des Avocats) promeut l'État de droit et soutient et défend, en particulier, (1) les avocats, les juges et les défenseurs des droits de l'homme qui sont harcelés, menacés et/ou persécutés dans l'exercice de leur profession, (2) l'indépendance des professions juridiques et judiciaires, et (3) les Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du barreau, notamment en matière de défense des droits de l'homme.*

---

Pour de plus amples informations : [www.uianet.org](http://www.uianet.org) - [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
**Contact Presse** : Julie Rosa, Responsable *Communication* & Stratégie digitale [jrosa@uianet.org](mailto:jrosa@uianet.org)